

RESIDENCE DU RUANDA
TERRITOIRE D'ASTRIDA

Astrida, le 26 octobre 1950.

N° 2980/T.P.

Réponse au n° 1895/T.P.
du 19 octobre 1950.

TRANSMIS copie pour information à Monsieur le
Résident du Ruanda à KIGALI.

OBJET:

Inventaire bâtiments
Colonie.

L'Administrateur Chef du Territoire,
I.REISDORFF,

ASTRIDA



1455

Monsieur le Chef de Service,

En réponse à votre lettre rappelée en marge, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance que les fiches des bâtiments repris sous n°s 1 à 15 (figurant sur la 2e feuille de l'inventaire au 31 décembre 1949) n'ont pas été et ne peuvent être établies, étant donné que ces constructions ont été reprises par l'Inéac depuis le 1er janvier 1949.

Ma lettre n° 2592/T.P. du 14 septembre dernier vous informait de cette situation et vous transmettait copie de la correspondance que Monsieur le Directeur de la Station de l'Inéac, à Rubona, m'a fait tenir à ce sujet (son n° 360/Div. du 25 août 1950).

Par ailleurs, la maison pour commis indigène à Runyinya (Ndara) a été construite en 1949 et non en 1937. La fiche se rapportant à ce bâtiment se trouve parmi celles que j'ai annexées à ma lettre 2592/T.P. pré-rappelée; elle est classée sous le numéro 4 B.

L'Administrateur Chef du Territoire, I.REISDORFF,

A Monsieur le Chef du Service des Travaux Publics
du Ruanda-Urundi

à

U S U M B U R A .